

Bien vivre dans son logement

Oh DE NANCY

Office Public de l'habitat

Charte senior



Une charte senior...

Qu'est ce que c'est ?

C'est une démarche volontaire dans laquelle l'Oph de Nancy a souhaité s'engager en partenariat avec le CCAS de la Ville de Nancy.

Pour cela, **tous les personnels de Proximité** (responsables de secteur et de site, gardiens d'immeuble, etc...) **ont été formés aux difficultés que peuvent rencontrer les seniors**, les questions qu'ils se posent ou bien encore les services et aides auxquels ils peuvent avoir droit.

Si vous avez une question, n'hésitez pas à leur en parler.

Pourquoi en bénéficier ?

En cas de gêne dans votre vie quotidienne : faire le ménage, préparer les repas, faire les courses, ..., ou si vous ressentez un sentiment d'isolement ou de fragilité...

N'attendez pas et n'hésitez pas à en parler à votre gardien ou votre responsable de site. L'Oph de Nancy se fera le relais auprès des services du CCAS de la Ville de Nancy, dans le respect du secret professionnel.

Comment faire ?

Si vous avez parlé avec votre gardien ou votre responsable de site, le CCAS de la ville de Nancy prendra contact directement avec vous et trouvera avec vous les réponses adaptées aux problèmes que vous rencontrez. **Rien ne sera mis en place sans votre accord.**

Vous pouvez aussi contacter directement le :

CCAS de la Ville de Nancy

5 rue Léopold Lallement

Tél. 03 83 39 03 48



“Témoignages”

Portage de repas à domicile

Gisèle - 78 ans

“Je ne mangeais pas tous les jours (...) les courses et la cuisine étaient devenues difficiles... Depuis que j’ai appelé le CCAS de la ville de Nancy, je suis suivie par l’équipe du pôle et mes repas sont servis chez moi chaque matin. Et puis comme ça, j’ai la visite d’un livreur ! Ce qui me plaît particulièrement c’est que je peux choisir entre deux menus, le nombre de repas que je veux par semaine et les jours qui m’arrangent. C’est très pratique.”

Télé-assistance

Robert - 81 ans

“Au décès de mon épouse, j’étais un peu perdu... Quant à mes enfants, ils ne voulaient pas me placer et ne pouvaient pas m’accueillir. Ils ont leur vie. Mes enfants et toute l’équipe du CCAS ont trouvé la solution d’un suivi avec une forte autonomie. Je continue à vivre normalement et à sortir mais je ne crains plus de chuter ou de me trouver en situation difficile grâce à la télé-assistance. Imaginez : si je suis en danger, j’appuie sur un médaillon que je porte en bracelet et les secours interviennent. C’est bien rassurant !!”

Canicule

Madeleine - 86 ans

“Quand on est jeune, on supporte bien les écarts de température et moi qui vis en Lorraine depuis ma naissance, je suis habituée ! Quand l’été arrive, et qu’il fait très chaud, les choses se compliquent et je n’aime pas trop me sentir seule : j’ai besoin de savoir que quelqu’un pense à moi et pourra venir m’aider en cas de besoin. J’ai donc rempli une carte canicule que l’on m’a donné à la mairie de quartier et chaque été, quand les températures montent, je suis contactée, on prend de mes nouvelles ! C’est tranquillisant !”

Téléphon’âge

Angèle - 95 ans

“J’ai 95 ans et je me suis rendue compte que mes enfants et petits enfants vieillissent eux aussi. Du coup, je les vois moins : ils ont leurs obligations, mes enfants sont grands-parents alors vous pensez ! Ils n’ont plus trop le temps de me voir. J’ai entendu parler de Téléphon’âge c’est un service gratuit de la ville de Nancy qui propose de recevoir un petit coup de fil, c’est bon pour le moral !!! Tous les jeudis matin, à 10 heures 45, je discute avec une personne et ça me fait du bien !”

Pass bus

Jacqueline - 66 ans

“Depuis que j’ai eu 65 ans, et comme je suis non imposable, j’ai droit au Pass bus réservé aux seniors. Je peux bénéficier de 6 Pass par an, à un tarif avantageux. Je vais les chercher à la mairie de mon quartier, à deux pas de mon domicile. C’est vraiment bien, j’ai plaisir à aller faire mes courses au marché.”



Foyer Club

Simone - 74 ans et Jean - 79 ans

“Nous venons de fêter nos 57 ans de mariage et nous aimons les jeux de cartes. Quand nous étions plus jeunes, nous participions régulièrement à des tournois de belotte ! Dans notre quartier, nous avons la chance d’avoir été accueillis par le foyer club qui nous a ouvert ses portes. Depuis, nous avons fait connaissance avec d’autres habitants du quartier. Demain, nous partons en excursion avec eux !! ”

Foyer Résidence

Pierre - 76 ans

“Quand j’ai passé le cap des 75 ans, le ménage et l’entretien de mon logement étaient devenus pénibles et fatiguants. Monter les deux étages pour rentrer chez moi devenait difficile. J’ai trouvé la solution d’hébergement pour moi : un petit logement situé dans une résidence sécurisée (...) En foyer résidence, je me sens chez moi et je continue à recevoir ceux que j’aime. ”



Habitat adapté

Si vous avez des difficultés d'usage dans votre logement, l'OPh de Nancy, en partenariat avec l'association Union & Solidarité, peut y apporter des solutions de confort.

Comment les demandes seront-elles prises en compte ?

Par l'étude systématique de chaque demande par une commission interne à l'Office afin de trouver le ou les aménagements les mieux adaptés.

Pour cela, adressez une demande écrite accompagnée d'un certificat médical, à votre responsable de secteur :

OPh de Nancy - Direction de la Proximité

Oh DE NANCY
Office Public de l'habitat

12 rue de Serre - CS 95418
54054 Nancy Cedex

ville de
Nancy,
Centre Communal
d'Action Sociale